

Déroulement d'une action en milieu de travail

1

Signalement d'une situation à risque par le médecin ou l'infirmière du travail, l'employeur, le salarié et identification des compétences requises au sein du SPSTi 23-87.

2

Diagnostic de la situation par les acteurs concernés : l'entreprise, le salarié, l'équipe pluridisciplinaire du SPSTI 23-87.

- Mesurage de bruit,
- Etude de poste,
- Aide à l'élaboration du document unique

3

Restitution des résultats et recherches de solutions adaptées en présence des acteurs.

4

Mise en oeuvre et suivi des solutions par l'entreprise en collaboration avec le service Etudes & Mesures selon la nature du risque encouru.

Le SPSTI 23-87 propose aussi des **Actions Collectives** auprès des entreprises et des branches professionnelles en fonction des besoins identifiés par ses adhérents.

Il est **deux fois moins** coûteux d'éviter l'apparition d'un risque que de le résorber une fois qu'il est là.

Le SPSTI 23-87 est le partenaire santé travail pour aider les entreprises à cibler les actions préventives qui auront un réel impact sur la santé et les conditions de travail des salariés.



Santé & prévention
des risques professionnels

Les actions en milieu de travail

CONTACT



05 55 77 65 63



contact87@spsti23-87.fr



www.spsti2387.fr



ACTIONS EN MILIEU DU TRAVAIL

Le SPSTI 23-87 apporte une expertise aux employeurs, aux travailleurs et aux représentants du personnel, afin d'éviter ou de diminuer les risques professionnels dans le but d'améliorer les conditions de travail.

C'est le médecin du travail qui, à son initiative ou sollicité par l'employeur, mobilise l'équipe pluridisciplinaire du SPSTI 23-87.

Les actions sur le milieu de travail s'inscrivent dans la mission des services de santé au travail définie à l'article L. 4622-2 du Code du travail.

LES ACTIVITÉS DU SERVICE ETUDES & MESURES

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Elaborer les fiches d'entreprise et le plan d'actions préventif,
- Mesurer les facteurs d'ambiance physique au travail : bruit, éclairage, thermique, vibration,
- Proposer une aide méthodologique au document unique,
- Sensibiliser sur les risques professionnels
- Conseiller sur les équipements de protection individuelle et collectif

TOXICOLOGIE

- Sensibiliser et accompagner dans une démarche de prévention du risque chimique,
- Interpréter les fiches de données de sécurité (FDS) et conseiller sur les produits (nocivité, substitution),
- Effectuer des mesures atmosphériques des polluants (exploration préventive).

ERGONOMIE & PSYCHOLOGIE

- Accompagner dans une démarche de prévention des TMS par l'étude de poste et des RPS,
- Conduire un projet de correction ou de conception en entreprise,
- Evaluer la charge physique de travail par cardiofréquencemétrie,
- Etudier et aménager un poste de travail en vue du maintien dans l'emploi,
- Réaliser des débriefings collectifs et /ou individuels à la suite d'un évènement traumatique,
- Evaluer et conseiller l'employeur sur l'organisation du travail.

ENQUÊTES SANTÉ AU TRAVAIL

- Veille sanitaire : effectuer des études et des statistiques sur l'état de santé des salariés et des conditions de travail.